

**Gisèle Halimi : Femmes, moitié de la terre, moitié du pouvoir.
Plaidoyer pour une démocratie paritaire. Actes du colloque
« La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager » tenu
à Paris, au siège de l'Unesco, les 3 et 4 juin 1993**

Josée Néron

Volume 9, Number 1, 1996

Femmes et technologies

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057877ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057877ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Néron, J. (1996). Review of [Gisèle Halimi : *Femmes, moitié de la terre, moitié du pouvoir. Plaidoyer pour une démocratie paritaire. Actes du colloque « La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager » tenu à Paris, au siège de l'Unesco, les 3 et 4 juin 1993*]. *Recherches féministes*, 9(1), 150–154.
<https://doi.org/10.7202/057877ar>

maîtres. Les trois chapitres suivants analysent, tour à tour, les institutions proprement dites : le Bureau central des examinateurs, qui constitue pendant toute la période étudiée le principal mode de reconnaissance d'aptitude à l'enseignement, le réseau des écoles de filles élaboré pour l'essentiel par les congrégations de religieuses enseignantes et les nouvelles institutions dont les scolasticats-écoles normales de religieux et religieuses ainsi que les prémices d'une formation du « type » universitaire retenue par les anglo-protestants, des aspects plus rarement traités dans l'histoire constituée. Le sixième chapitre approfondit certaines questions liées à ces divers segments de la formation des maîtres, notamment celles du financement et des modèles distincts d'implantation. Les deux chapitres suivants, les plus substantiels de l'ouvrage, nous entraînent dans l'univers des savoirs, analysant et comparant ceux qui proviennent de la reconnaissance d'aptitude à l'enseignement du Bureau central des examinateurs et ceux des écoles normales. Des savoirs où pointent encore les connaissances agricoles et domestiques que devaient posséder les maîtresses d'école. Enfin, l'analyse des conceptions éducatives, caractérisées selon Thérèse Hamel par le transcendantalisme, vient clore l'ouvrage, conformément aux choix de l'auteure de privilégier faits et pratiques.

L'ouvrage est jalonné de nombreux tableaux (39) et graphiques (11) qui appuient l'argumentation ou permettent de synthétiser et de visualiser divers aspects de la formation des maîtres, notamment l'évolution des effectifs enseignants, une composante essentielle à la démonstration. Il est, de plus, agrémenté d'illustrations (14) bien choisies. Cette étude complexe et ambitieuse nous est livrée dans un style didactique, de lecture aisé, recourant tout au long de l'argumentation aux rappels des constatations sous-jacentes et des *conclusions précédentes*; une qualité fort appréciable dans un ouvrage de synthèse. On peut par ailleurs ressentir un léger agacement en raison de l'utilisation de l'italique pour souligner, comme le font les manuels scolaires, les passages sur lesquels on souhaite attirer l'attention des lecteurs et des lectrices. Pour qui s'intéresse à la formation des maîtres, cet ouvrage constitue assurément une référence essentielle. L'auteure relève de façon magistrale le pari de la reconstitution et de la reconstruction socio-historique du procès de formation des maîtres des origines à 1939. Elle nous rappelle, en éclairant du regard historique certaines questions d'actualité, que la complexité du réel est bien davantage rendue par le retour aux sources.

Johanne Daigle
Département d'histoire
Université Laval

Gisèle Halimi : *Femmes, moitié de la terre, moitié du pouvoir. Plaidoyer pour une démocratie paritaire*. Actes du colloque « La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager » tenu à Paris, au siège de l'Unesco, les 3 et 4 juin 1993, Paris, Gallimard, 1994, 288 p.

Pendant des siècles, les femmes ont été silence, les femmes ont été solitude. Pendant des siècles, la moitié de l'humanité n'était la moitié de rien, car sa fragmentation, son musellement lui ont nié toute existence, si ce n'est celle de servir l'« homme » : Dieu, père, mari et fils. Pendant des siècles, l'humanité n'a

pas été et n'est pas une humanité, s'autodétruisant par la répression la mieux orchestrée de toute son histoire : le mépris et la haine contre les femmes. C'est pourquoi il est des livres que l'on découvre, des livres que l'on respire comme une brèche dans l'Histoire, et c'est ainsi que s'offrent à la lecture, dès les premières pages, les actes du colloque « La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager ». Tenu à Paris les 3 et 4 juin 1993, au siège de l'Unesco, cet événement a rassemblé intervenants et intervenantes, dont des femmes politiques, de 23 pays, répartis sur quatre continents. La dimension internationale de l'ouvrage propulse à l'échelle politique de la planète la question de l'égalité pour les femmes : puisque les femmes constituent la moitié de l'humanité, elles doivent constituer la moitié de toutes les instances politiques. Ce principe de la parité hommes-femmes est la raison d'être du colloque et un des objectifs de l'action du mouvement Choisir en France.

Présidente de ce mouvement féministe, ancienne députée au Parlement français et ancienne ambassadrice de France auprès de l'Unesco, Gisèle Halimi ouvre le colloque par un vibrant « Plaidoyer pour une démocratie paritaire » (p. 11). Comment la France, un pays qui a été le berceau de la démocratie occidentale, un pays qui a adhéré aux conventions internationales des droits et libertés, peut-elle encore et toujours générer un système politique minoratif à l'égard des femmes ? La deuxième intervention de la séance d'ouverture évoque, par son seul titre, toute la condition féminine : « Les femmes étaient enroutées d'un trop long silence » (p.23). L'incapacité des vieilles nations à inclure les femmes dans la vie politique, cette exclusion millénaire, est désignée par le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor, comme « l'endroit où le bât blesse » (p. 23). Le dernier discours d'ouverture pose la question du changement : « Le moment est peut-être venu de tenter un nouvel équilibre » (p. 27). Sous la plume de Jean-Pierre Angremy, écrivain membre de l'Académie française et ambassadeur-délégué de la France à l'Unesco, la réalité douloureuse et intolérable des inégalités dans le monde, la réalité scandaleuse de l'inégalité entre les sexes sont la preuve criante d'un besoin urgent : allier le rêve à la réalité et l'imagination au pouvoir afin d'atteindre l'égalité des femmes et des hommes en politique.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres, selon les thèmes abordés durant les quatre demi-journées du colloque : « L'histoire de la démocratie sans les femmes », « Le poids des religions et des mentalités dans la non-représentation des femmes », « Citoyenne et élue : un pouvoir différent ? » et « Stratégies pour l'accès des femmes au pouvoir ». Parallèlement aux conférences se sont déroulées quatre tables rondes dont malheureusement une seule est publiée dans son intégralité, en raison de contraintes d'édition.

C'est sous la direction de Marie-Bernard Meunier, ambassadrice du Canada à l'Unesco et première femme présidente du Conseil exécutif, que se déroulent les exposés de la première demi-journée, traitant de « L'histoire de la démocratie sans les femmes ». Il est d'abord question de la spécificité française. Michelle Perrot, historienne et professeure à l'Université Paris VII, constate le retard de la France « dans l'histoire contemporaine de la démocratie occidentale » (p. 33). L'instauration avec la Révolution d'une démocratie reposant sur la réclusion des femmes et la division sociale du public et du privé, niant toute égalité aux femmes, sont mises en évidence comme causes. Une bibliographie vient compléter avec justesse son exposé. Il s'agira cependant de la seule

bibliographie de l'ouvrage. Si la Révolution américaine a elle aussi donné lieu à une « suppression brutale de la participation des femmes » (p. 42), Mary Ryan, historienne et professeure à l'Université de Berkeley, constate que les Américaines ont choisi de contourner la démocratie masculine et de créer, par des mouvements sociaux d'entraide, leur propre domaine d'institutions. Mais l'exclusion de la démocratie a engendré des habitudes antidémocratiques : l'élitisme et le maternalisme. Elisabeth G. Sledziewski, maître de conférences en sciences politiques à l'Université Robert-Schumann de Strasbourg, examine à son tour « L'universalité trompeuse de la Révolution de 1789 » (p. 49). Son examen porte sur les fondements de l'exclusion des femmes : individualité et distinctions sociales. La conférencière constate que l'exclusion politique a toutefois été compensée par l'octroi de droits civils.

Après la Révolution, la religion. La suite des exposés présentés sous la présidence de Marie Bernard Meunier, soit le chapitre II intitulé « Le poids des religions et des mentalités dans la non-représentation des femmes » (p. 59), laisse perplexe par le choix des conférenciers. Il serait étonnant qu'un rabbin ou un évêque catholique reconnaissent la discrimination millénaire de leur religion. C'est pourquoi, après Jean-Claude Barreau, président du conseil d'administration de l'INED, dont le titre de l'intervention résume de façon éloquente la problématique : « Toutes les religions de l'humanité ont une espèce de défensive par rapport à la femme » (p. 61), on ne peut que constater le camouflage de cette défensive chez le grand rabbin René Samuel Sirat (p. 77) et le révérend père Claude Cesbron (p. 83).

La question de l'islam a, par contre, été abordée d'un point de vue plus critique par Mohammed Arkoun, professeur d'histoire de la pensée islamique à la Sorbonne. Le conférencier voit la nécessité, dans le combat des femmes, d'« atteindre les racines anthropologiques de l'imaginaire de toutes les sociétés » (p. 72). Ces racines anthropologiques de la misogynie seront analysées dans leur version théologique par la très révérende Lois Wilson, ministre du culte protestante. Si « [la] tradition protestante réformée permet aux femmes de marcher sur l'eau » (p. 89), elle constate cependant que la tradition protestante est profondément imbibée d'une conception patriarcale négative du monde, de la sexualité et de la femme.

« Citoyenne et élue : un pouvoir différent ? » (p. 97) : après avoir traité des obstacles historiques à l'accession des femmes en politique, le colloque aborde au troisième chapitre, sous la présidence de Han Suyin, romancière chinoise de renommée internationale, la question de l'identité féminine au pouvoir. L'identité féminine pose-t-elle la question de sa source ? Luce Irigaray, directrice de recherche en philosophie, propose de considérer l'identité des femmes en dehors des débats sur son origine. Destin biologique ou conditionnement social, la vraie question relève plutôt du « fait qu'être et devenir femme signifie construire une civilité de l'identité au féminin » (p. 106). Cette identité féminine, Eleonor Maccoby, professeure de psychologie à l'Université de Stanford, la conçoit comme une trilogie : l'être sexuel, la mère et la membre de la société. Elle constate que le développement de l'identité sexuelle dans l'enfance, marqué par l'esprit de gang chez les garçons contrairement aux filles, se perpétue dans le monde du travail.

Ainsi, la conscience d'un système social sexuellement orienté est indispensable à une analyse réaliste de la faible participation des femmes en

politique. Selon Judith Astelarra, sociologue et enseignante à l'Université autonome de Barcelone, la dimension du genre révèle la structure actuelle du système politique où le silence du domaine privé et donc des femmes doit être brisé. Noëlle Dewavrin, avocate, conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais et présidente du mouvement français Femme Avenir, regarde les obstacles qui freinent l'entrée des Françaises en politique. Celles-ci bénéficient aujourd'hui de certains atouts, mais qui, à eux seuls, ne pourront permettre leur entrée paritaire en politique : une certaine réforme du système électoral s'impose.

Quelles doivent donc être les « Stratégies pour l'accès des femmes au pouvoir » (p. 137) ? Dans le dernier chapitre, on propose quelques solutions. Charles Debbasch, professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille III, rejette l'idée d'un quota en France pour promulguer plutôt le principe d'un égal accès aux mandats électifs. Francesco D'Onofrio, sénateur, professeur de droit public et membre de la Commission de réforme constitutionnelle en Italie, expose certains changements adoptés dans l'élection des conseils municipaux afin de favoriser la participation des femmes.

Il est intéressant de constater que l'expérience islandaise a permis la création du Parti féministe. Ancienne députée au Parlement islandais et membre de ce parti, Sigriour Duna Kristmudsdottir parle des avantages mais aussi des dangers d'un parti féministe. L'existence d'un groupe de pression de femmes à l'intérieur d'un parti politique est un autre modèle que l'on retrouve, cette fois-ci, en Allemagne réunifiée. Evelyne Gedhardt, vice-présidente de l'Association des femmes du Parti social-démocrate, se présente donc comme « une femme quota » (p. 159). Selon la réalité de la société allemande, il s'agit du seul moyen pour que les femmes participent en nombre à la vie politique. Mais la présence des femmes en politique est nécessaire aussi sur le plan international. Le Lobby européen des femmes, dont Barbara Hellferich est la secrétaire générale, a pour objectif de faire sur le plan européen ce qui ne peut se réaliser sur le plan national : « apporter un remède aux inégalités en Europe » (p. 168).

Par ailleurs, le colloque a donné lieu à quatre tables rondes. Les interventions des trois premières tables rondes, qui sont résumées, ont été tenues respectivement sous les thèmes suivants : « La femme politique en action », « L'évolution dialectique des lois et des mentalités » et « Les intégrismes, le pouvoir politique et les femmes ». Le texte de la deuxième table ronde est précédé d'un rapport préparé par Mariette Sineau, politologue française, portant sur « L'éligibilité des femmes en France : Droit formel ? droit réel ? » Dans son rapport, elle s'interroge sur les modes d'élection, les pratiques politiques et le chauvinisme mâle français.

En raison d'un malentendu, Lydie Dooch-Bunya, présidente du Mouvement de défense de la femme noire, invitée à la table ronde sur l'évolution des lois et les mentalités, avait préparé un exposé sur « Le poids des religions et des mentalités dans la non-représentation des femmes ». Les extraits de son exposé, publiés à la suite du résumé de la table ronde, auraient dû paraître plutôt dans le chapitre 11 du volume, car ils sont d'un intérêt plus que certain pour l'examen de la ségrégation théologique des femmes. La reproduction chronologique des interventions du colloque aurait souffert ici d'une agréable exception.

La seule table ronde dont les interventions sont reproduites intégralement se déroule sur le thème « Elles gouvernent... elles aussi ». Catherine Nay,

journaliste et écrivaine, interviewe douze femmes qui sont ou ont été membres d'un gouvernement. Il est à remarquer la présence de Shulamith Aloni, ministre de l'Éducation et de la Culture en Israël, de Hanan Ashraoui, porte-parole de la Délégation palestinienne aux négociations de paix au Moyen-Orient, de Hazel O'Leary, première femme secrétaire d'État à l'Énergie aux États-Unis, et de Simone Veil, ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville en France. Chacune des douze intervenantes parle de son expérience en politique et de la condition des femmes dans son pays. Un dialogue se développant dans une grande sororité intervient entre la Palestinienne Hanan Ashraoui et l'Israélienne Shulamith Aloni, sororité d'un symbolisme tout à fait féministe : comme l'affirment ces deux intervenantes, toutes les formes d'oppression naissent d'une même mentalité. Gisèle Halimi conclut cette dernière table ronde par la constatation que « la différence des sexes [...] doit être le ressort de la véritable égalité des femmes, particulièrement en politique » (p. 267).

En annexe aux actes du colloque, on trouve un document préparé par Mariette Sineau : « Femmes en chiffres ». Il s'agit d'une série de tableaux commentés portant sur la participation politique des femmes dans le monde, en Europe et en France. Ces divers tableaux sont une source précieuse d'information, mais ils comportent un certain manque : aucune donnée concernant le Canada et le Québec n'y est présentée.

Malgré ce silence, il demeure que la réunion dans un même lieu de femmes de multiples systèmes politiques et la réunion dans un seul volume de leurs interventions constituent un moment historique de concertation et d'échanges d'idées qui démontre bien la nécessaire solidarité mondiale des femmes pour que l'avenir de l'égalité devienne pour chacune d'entre elles, un jour, le présent.

*Josée Néron
Faculté de droit
Université Laval*

Collectif : *Femmes, corps et âme*. Québec/Montréal, Musée de la civilisation/XYZ éditeur, 1996, 153 p.

Les femmes s'appartiennent-elles enfin corps et âme ? À quatre ans à peine de l'an 2000, onze textes de femmes — écrivaines, journalistes, chercheuses — *apportent des mots au moulin de l'événement « langage »* du Musée de la civilisation de Québec et des éléments de réponse à la question.

Premier constat, le couple fille-mère habite la plupart des textes : « Ma mère sur mes genoux » de Louky Bersianik, « Nora » de Marie-Claire Blais, « Œuvre de chair et métonymies » de Nicole Brossard, « Où étiez-vous, tout ce temps ? » de Christine Eddie, « La femme du pendu » de Micheline Lachance et « Une sisyphé en jupon » de Ghislaine Rheault.

Des filles déplorent que leur mère n'ait pu vraiment se réaliser. Les mots de la mère dans le premier texte de Louky Bersianik — « Je n'ai jamais fait ce que je voulais » — et le sentiment douloureux d'un moi et d'une vie inachevés sont repris en écho par la Nora de Marie-Claire Blais, itinérante de luxe, épouse d'un mari diplomate, qui rêve d'enfiler l'un des maillots de bain de ses filles comme une magique peau de jouvence qui lui rendrait la passion de peindre et d'écrire de sa